

# LES ÉCHOS

LA HUITIÈME (8<sup>e</sup>) SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE JONQUIÈRE S'EST DÉROULÉE LE MERCREDI 25 JUIN 2008.

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ♦ BUDGETS PRÉVISIONNELS, ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009

Monsieur François Leblanc a expliqué que la volonté des différents gouvernements d'investir en éducation semble enfin se concrétiser. En plus des sommes allouées pour maintenir et indexer les subventions courantes, précise-t-il, le Collège bénéficiera de nouvelles enveloppes budgétaires accordées dans le cadre du réinvestissement fédéral. Également, à partir du Plan québécois sur les infrastructures, le Collège pourra investir davantage dans la réfection et la transformation des bâtiments et le remplacement d'équipements. Il ajoute que la nouvelle réforme comptable aura des impacts sur les résultats du rapport financier 2008-2009.

#### a. Fonctionnement

Il a été résolu d'accepter le budget de fonctionnement équilibré 2008-2009 pour une somme de **54 258 629 \$** et que, dans le cadre dudit budget, tout engagement de personnel à caractère permanent ou créant une dépense récurrente soit soumis au comité exécutif et autorisé par le directeur général et le comité exécutif.

#### b. Investissement

Il a également été résolu d'accepter le budget d'investissements 2008-2009 pour une somme de **5 242 250 \$**.

### ♦ CONVENTION ENTRE LE CÉGEP DE JONQUIÈRE ET IDÉA INNOVATION PME INC.

Monsieur Michel Gravel a informé les membres d'une convention à intervenir entre le Cégep de Jonquière et IDÉA Innovation PME inc. (IDÉA) visant à assurer la continuation du partenariat entre les parties et à définir les conditions, les règles d'opération et la mécanique financière de l'octroi à IDÉA, par le Cégep de Jonquière, d'un mandat de gestion des deux immeubles visés soit : le 3760 et le 3780, rue Panet à Jonquière. Une résolution a été approuvée unanimement à cet effet.

De plus, le bail liant le Cégep de Jonquière à IDÉA Innovation PME inc. venant à échéance prochainement, il a été résolu d'adopter une clause de renouvellement du bail sous réserve des conditions à déterminer lors du renouvellement de ce dernier.

### ♦ CENTRE NAD, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE : CAUTIONNEMENT POUR LA MARGE DE CRÉDIT

Il a été résolu d'autoriser le directeur des Services administratifs et techniques, monsieur François Leblanc, et le directeur des Services aux entreprises et aux organisations et du CPA, monsieur Gilbert Grenon, à signer, pour et au nom du Cégep de Jonquière, un cautionnement de 500 000 \$, représentant la quote-part du Collège à la marge de crédit de la société Centre NAD, société en commandite, sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

### ♦ PLAN TRIENNAL D'ACTION LIÉ À L'UTILISATION DU RÉINVESTISSEMENT FÉDÉRAL

Monsieur Michel Gravel a expliqué aux membres, qu'à la suite de l'annonce du gouvernement fédéral d'augmenter de 800 millions de dollars les transferts aux provinces pour le financement de l'enseignement supérieur, le gouvernement du Québec a l'intention d'octroyer une enveloppe budgétaire supplémentaire de 70,3 millions de dollars pour les cégeps. Pour sa part, le Cégep de Jonquière se verra octroyer un montant approximatif d'un million et demi de dollars, précise-t-il. Pour ce faire, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) propose un « Plan triennal d'action » ainsi qu'une « Entente de partenariat » à intervenir entre le MELS et chacun des établissements, d'une durée de trois ans. Il incombe donc à chaque institution de présenter un plan triennal d'action précisant les enjeux ciblés, les sommes allouées pour chacun des engagements prévus ainsi qu'un calendrier de réalisation les définissant.

Monsieur Gravel a présenté les quatre enjeux ciblés par le MELS, soit : 1) Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions; 2) Adapter et renforcer les services destinés à la population étudiante; 3) Assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante; 4) Exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation du Collège. De plus, il précise que le Collège doit prendre des engagements à l'égard de l'amélioration de la langue française, tant des étudiants que des enseignants, de même qu'à l'égard du renforcement du soutien aux activités d'enseignement.

Le conseil d'administration a adopté l'entente de partenariat à intervenir entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Cégep de Jonquière relative à l'utilisation des sommes allouées au Cégep de Jonquière dans le cadre du réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur, incluant le plan triennal d'utilisation desdites sommes. Monsieur Michel Gravel ainsi que madame Nicole Landry ont été autorisés à signer, pour et au nom du Cégep de Jonquière, l'entente de partenariat de trois ans.

◆ **POLITIQUE ALIMENTAIRE**

Une nouvelle Politique alimentaire a été adoptée. Cette dernière a pour objectif principal de favoriser l'adoption, par l'ensemble de la communauté collégiale, de saines habitudes alimentaires et à éliminer la consommation d'aliments à faible valeur nutritive. Pour ce faire, le Cégep de Jonquière a fait le choix d'arrimer sa politique alimentaire pour une saine alimentation, au cadre de référence du secondaire plutôt que celui du collégial, étant donné que ce dernier est plus restrictif.

◆ **POLITIQUE RELATIVE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Suite à une consultation publique auprès des élèves et des employés du Collège, une nouvelle Politique relative à la protection de l'environnement et au développement durable, préparée par le Comité d'action et de concertation en environnement et le Comité d'établissement vert Brundtland du CECC, a été adoptée. En adoptant une telle politique, le Collège se dote d'un outil afin d'orienter ses pratiques de gestion et pédagogiques pour ainsi donner l'exemple à suivre au personnel et aux élèves.

◆ **POLITIQUE DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE – VILLE DE SAGUENAY : ACCORD DE PRINCIPE**

Il a été adopté à l'unanimité d'adhérer à la Politique de prévention et d'intervention en matière de violence de Ville de Saguenay en tant que partenaire du milieu scolaire. Notamment, la participation financière du Collège pour l'implantation de cette politique s'élève à 3 300 \$ pour une période de deux ans. Finalement, monsieur Marc-André Laberge, adjoint administratif, responsable des Services communautaires a été désigné à titre de représentant du Collège au comité consultatif de cette politique.

◆ **DEMANDE DE SUBVENTION AU MDEIE DANS LE CADRE DE LA « MESURE DE RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DES CCTT »**

Monsieur Gilbert Grenon, directeur des Services aux entreprises et aux organisations et du CPA a présenté une demande de subvention de 251 000 \$ à être déposée au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) dans le but d'appuyer un nouveau projet de recherche dans le domaine des automates et des circuits de sécurité, développé par le CPA.

◆ **INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL**

**a. Réorganisation de la direction des études**

La directrice des études, madame Guylaine Proulx, a présenté aux membres le document de travail qui résume les actions et les mouvements de personnel à venir au sein de la Direction des études. Elle précise qu'entre autres, il y aura abolition d'un poste de cadre, l'ajout de 1,8 poste de professionnel et une évaluation des tâches du personnel de soutien (± 75 postes) au cours de l'automne 2008. Les cinq principales préoccupations définies lors de l'étude réalisée au cours de la dernière année concernant la Direction des études sont :

- La préoccupation départementale : gestion des départements et de l'allocation de la tâche;
- La préoccupation des programmes : soutien à l'enseignement, gestion des programmes d'études et gestion du service d'animation et de développement pédagogiques;
- La préoccupation de l'élève : gestion de l'organisation et du cheminement scolaire et gestion du plan institutionnel de la réussite;
- Les Services informatiques;
- Le Service de la formation continue.

**b. Démission de deux membres du conseil d'administration**

La présidente du conseil d'administration, madame Nicole Landry, a informé les membres de la démission de monsieur Mario Simard, représentant de l'Association de parents des étudiants du Cégep de Jonquière de même que monsieur Serge Reid, diplômé dans un programme d'études techniques. Les processus de remplacement sont en cours, signale-t-elle.

**c. Approbation par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Règlement numéro 9 modifié le 27 février 2008**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a approuvé les dispositions du règlement numéro 9 (Règlement sur les droits d'admission, les droits d'inscription et les autres droits afférents aux services d'enseignement exigibles des élèves du Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière), tel qu'amendé lors de la séance extraordinaire du 27 février 2008.

**d. Correction de l'allocation accordée aux programmes *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* et *Techniques de communication dans les médias* pour les années 2003-2004 à 2006-2007**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé que le poids des programmes *Techniques de production et de postproduction télévisuelles (589.A0)* et *Techniques de communication dans les médias (589.B0)* a été modifié, et ce, rétroactivement à l'année scolaire 2003-2004. Cette correction haussera donc la subvention octroyée pour les activités des années scolaires 2003-2004 à 2006-2007 pour un montant totalisant 958 795 \$.

**e. Mention d'honneur à monsieur Étienne Troestler**

Les membres du conseil d'administration ont accordé une motion de félicitations à monsieur Étienne Troestler pour la mention d'honneur reçue par ce dernier pour s'être illustré par son engagement pédagogique et par sa contribution à la qualité de l'enseignement collégial, lors du 28<sup>e</sup> colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale.

- ◆ **POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX : RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**  
À la suite de la recommandation unanime du comité de sélection, les membres ont nommé, à l'unanimité, madame Gina Pinet à titre de directrice du Centre d'études collégiales en Charlevoix.
- ◆ **POLITIQUE D'INTÉGRITÉ EN RECHERCHE**  
Une nouvelle Politique d'intégrité en recherche a été adoptée en complément à la Politique institutionnelle de la recherche déjà existante, et ce, afin de mieux répondre aux exigences sociales et des organismes subventionnaires en définissant ses balises quant au respect des valeurs d'intégrité dans les travaux de recherche scientifique.
- ◆ **CONSEIL DE LA RECHERCHE EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE DU CANADA (CRSNG) : DEMANDE DE RECONNAISSANCE**  
Une demande de reconnaissance sera déposée au Conseil de la recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) afin de pouvoir autoriser de nouvelles demandes de subvention ou de bourses aux différents programmes dudit conseil pour des projets d'innovation ou d'adaptation de technologies nouvelles pour les entreprises industrielles du milieu. Cette demande fait suite au Plan stratégique (Projet d'établissement partagé 2004-2009) dont est doté le Collège.
- ◆ **AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES ET APPROBATION**  
À la suite des recommandations favorables émises par la commission des études, les membres ont approuvé les éléments suivants :
  - ✓ La modification à la grille de cours du programme d'attestation d'études collégiales en *Inspection municipale (EEE.03)*;
  - ✓ Le rapport d'évaluation en profondeur du programme de diplôme d'études collégiales en *Soins infirmiers (180.A0)*;
  - ✓ Le rapport d'évaluation en profondeur du programme de diplôme d'études collégiales en *Techniques de l'informatique (420.OA)*;
- ◆ **DEMANDE D'AVIS À LA COMMISSION DES ÉTUDES**  
Les membres du conseil ont demandé l'avis de la commission des études sur les éléments suivants :
  - ✓ Le rapport d'évaluation en profondeur du programme de diplôme d'études collégiales en *Soins infirmiers (180.A0)* du Centre d'études collégiales en Charlevoix;
  - ✓ Le programme d'attestation d'études collégiales en *Gestion et assainissement des eaux (ERA.0F)*;
  - ✓ Les modifications au *Plan institutionnel d'évaluation des programmes (PIÉP) – Cycle décennal 2002-2012*, en fonction des réajustements du calendrier pour l'année scolaire 2010-2011.
- ◆ **LISTE DES PLAN-CADRES ADOPTÉS PAR LES COMITÉS DE PROGRAMMES ET APPROUVÉS PAR LA COMMISSION DES ÉTUDES**  
Madame Guylaine Proulx a présenté aux membres les plans-cadres qui ont été approuvés par la commission des études le 26 mai 2008 dans les programmes suivants :
  - ✓ Programme de diplôme d'études collégiales en *Soins infirmiers (180.A0)*;
  - ✓ Programme de diplôme d'études collégiales en *Technologie du génie industriel (235.B0)*;
  - ✓ Programme de diplôme d'études collégiales en *Technologie de l'électronique (243.B0)*;
  - ✓ Programme de diplôme d'études collégiales en *Technologie de l'électronique industrielle (243.C0)*;
  - ✓ Programme de diplôme d'études collégiales en *Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0)*;
  - ✓ Programme de diplôme d'études collégiales en *Gestion de commerce (410.D0)*;
  - ✓ Programme de diplôme d'études collégiales en *Techniques de l'informatique voie de spécialisation Informatique de gestion (420.AA)*;
  - ✓ Programme de diplôme d'études collégiales en *Arts et lettres (500.A1)*.
- ◆ **SUSPENSION DE L'OFFRE DE FORMATION AUX ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE EN TECHNOLOGIE DU GÉNIE INDUSTRIEL (235.B0) POUR L'ANNÉE 2008-2009**  
Il a été résolu de surseoir aux demandes d'admission des élèves de première année dans le programme de diplôme d'études collégiales en Technologie du génie industriel (235.B0) étant donné le nombre insuffisant d'inscriptions pour l'année 2008-2009. Toutefois, les cours de formation des sessions trois, quatre, cinq et six seront offerts comme prévu.
- ◆ **RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2007-2008**  
Madame Guylaine Proulx a présenté aux membres le bilan des réunions de la commission des études pour l'année scolaire 2007-2008.
- ◆ **COMMISSION DES ÉTUDES, ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009**  
Monsieur Michel Gravel a rappelé la composition des membres de la commission des études, en vertu de l'article 2.03 du Règlement numéro 8. Par la suite, les désignations suivantes ont été adoptées : **deux responsables des programmes** : monsieur **Léon Côté**, directeur adjoint à la Direction des études à la Gestion des départements et de l'allocation de la tâche, ainsi que monsieur **Mario Julien**, directeur adjoint à la Direction des études; **deux coordonnateurs de département** : monsieur **Gaétan Gagnon** (TEE) de même que monsieur **Alain Tremblay** (Chimie); une troisième personne sera recommandée ultérieurement par l'assemblée des coordonnateurs de programmes; **un professionnel et une professionnelle** : monsieur **Steeve Dufour**, conseiller à la vie étudiante et madame **Sylvie Sanfaçon** du Centre d'études collégiales en Charlevoix ont été élus sans opposition pour siéger à ladite commission; **quatre enseignantes et un enseignant du Cégep de Jonquière** : madame **Rachel Asselin**, madame **Suzanne Gravel**, madame **Micheline Harvey**, madame **Chantale Simard** et monsieur **Michel Laprise** (une de ces personnes agira à titre de substitut), de même qu'**une enseignante du Centre d'études**

**collégiales en Charlevoix** : madame **Geneviève Laurin**; **deux élèves** : l'Association des étudiantes et des étudiants devrait faire connaître au conseil d'administration les personnes déléguées à l'automne.

◆ **SANCTION DES ÉTUDES COLLÉGIALES**

Les membres du conseil d'administration ont approuvé l'attribution de 164 diplômes d'études collégiales au secteur préuniversitaire (160 de Jonquière et 4 en Charlevoix) et de 387 diplômes d'études collégiales au secteur technique (374 de Jonquière et 13 en Charlevoix), ainsi que de 30 attestations d'études collégiales à Jonquière.

◆ **ADMINISTRATION PENDANT LA SAISON ESTIVALE**

Monsieur Michel Gravel a signalé que conformément au règlement et étant donné la difficulté d'obtenir le quorum pendant la saison estivale, il est recommandé de conférer les pouvoirs du conseil d'administration au comité exécutif ou le cas échéant, au directeur général pour la période estivale. Dans ce même cadre, les membres ont également conféré les pouvoirs à la directrice des études, madame Guylaine Proulx, afin de recommander au MELS de décerner un DEC à chacun des élèves qui y auront droit et dont les noms figureront sur les demandes de certification et, finalement, au directeur général ainsi qu'à la directrice des études à titre de signataires des AEC. Les mandatés feront rapport de leurs activités lors de la prochaine assemblée du conseil d'administration.

◆ **PROJET DE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009**

Les membres ont adopté le calendrier des assemblées ordinaires suivant : les mercredis du 24 septembre, 15 octobre et 12 novembre 2008, de même que les mercredis du 14 janvier, 25 février, 25 mars, 22 avril et 17 juin 2009.

◆ **ÉVALUATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTRICE DES ÉTUDES**

a. **Madame Julie Boudreault**

Monsieur Michel Gravel a fait état de l'évaluation du rendement de madame Julie Boudreault, directrice des études par intérim. Il a été résolu d'accepter ladite évaluation faisant part que le rendement de madame Boudreault a dépassé de beaucoup les attentes signifiées et de lui verser un boni forfaitaire couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 11 novembre 2007, correspondant à la recommandation du directeur général et aux paramètres spécifiés au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges.

b. **Madame Guylaine Proulx**

Il a également été résolu d'octroyer à madame Guylaine Proulx, directrice des études, un boni forfaitaire correspondant au rendement « Dépasse de beaucoup les attentes signifiées », pour la période du 12 novembre 2007 au 30 juin 2008, et ce, en conformité avec le Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges.

◆ **ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

a. **Rapport du comité d'évaluation**

Madame Nicole Landry a fait part aux membres du rapport du comité d'évaluation du rendement du directeur général pour l'année scolaire 2007-2008. Il a été résolu d'accepter le rapport du comité d'évaluation stipulant que le rendement de monsieur Michel Gravel, directeur général, dépasse de beaucoup les attentes signifiées et de lui verser un boni forfaitaire couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 correspondant à la recommandation du comité d'évaluation et aux paramètres spécifiés à l'article 24 de la section VII du Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges d'enseignement général et professionnel.

b. **Nomination des membres du comité d'évaluation du rendement du directeur général, année scolaire 2008-2009**

Il a été résolu de nommer madame Aline Laforge ainsi que monsieur Denis Bussièrès membres du comité d'évaluation du rendement du directeur général pour l'année scolaire 2008-2009, ainsi que la présidente, madame Nicole Landry, qui y siège d'office.

◆ **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le mercredi 24 septembre 2008.

---

*Note importante : Le compte rendu donné ici est une synthèse des principaux points discutés au plus récent conseil d'administration et est livré à titre d'information seulement. Il n'est ni exhaustif ni ne prétend correspondre exactement ou complètement aux interventions, discussions ou résolutions qui ont eu cours dans le cadre de cette assemblée. Seul le procès-verbal signé par la présidente et le directeur des Affaires corporatives et des communications est un document officiel au sens de la Loi. Pour tout élément d'interprétation, on voudra donc référer à ce dernier document.*

LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES ET DES COMMUNICATIONS

---